Le Système universitaire de documentation www.sudoc.abes.fr

L'interface de consultation du Sudoc : un an après

e catalogue du Sudoc sur le Web (http://www.sudoc.abes.fr), depuis le 15 novembre 2001, a pris un nouveau visage. Ce jour-là, en effet, une nouvelle interface de consultation a été mise en place et proposée aux utilisateurs.

Nous allons revenir, ici, sur un certain nombre de fonctionnalités spécifiques à cette interface.

La recherche dans le catalogue

Tout d'abord il est possible de limiter le cadre de la recherche à des types de documents, des années, des langues et des pays de publications. Cette fonction est accessible derrière le bouton « Options » de la page de recherche. C'est en cliquant sur « Appliquer » que sont activées la ou les limitations choisies, parmi lesquelles, rappelons-le, la possibilité d'isoler les thèses dans une recherche.

Il y a ensuite trois façons de procéder pour effectuer une recherche dans le catalogue.

1. La recherche « simple » utilise les menus déroulants de la barre de recherche et il suffit de saisir les termes voulus dans la zone de saisie.

Les menus déroulants sont au nombre de trois.

Le premier permet, de façon classique, de rechercher (en utilisant les opérateurs booléen OU/ET) ou de « feuilleter » un index.

Le deuxième menu présente les index de recherche disponibles.

Le troisième menu, enfin, propose deux modes de classement des notices :

- par pertinence, qui génère une présentation des résultats en fonction du nombre de fois où le mot recherché se trouve dans la notice;
- par date de publication, de la plus récente à la plus ancienne.

Dans la zone de saisie, il est également possible d'utiliser les troncatures (« * », « ? ») et les signes de proximité (!, %, P).

2. Le deuxième type de recherche permet d'utiliser des résultats déjà obtenus et de les affiner ou de les combiner.

À partir d'une liste abrégée de notices, on peut, en utilisant le menu déroulant de la barre de recherche, restreindre la recherche (utilisation implicite de l'opérateur « ET » puis nouveau terme de recherche), l'élargir (opérateur « OU »), utiliser le « SAUF » pour exclure un ou des termes de recherche et, enfin, reclasser les réponses obtenues, ce qui permet de « re-trier » la liste en choisissant un autre index et un autre terme de recherche; par exemple, avoir en priorité les ouvrages d'un auteur dans une liste établie avec l'index sujet.

À partir de l'affichage de l'historique des requêtes déjà effectuées, il est également possible de combiner les lots déjà obtenus pour affiner la recherche et utiliser par ce biais plusieurs index. Ces combinaisons se font en choisissant les boutons « combiner (et) « ou » combiner (ou) ».

3. Le troisième type de recherche,

enfin, plus complexe, utilise les opérateurs et les clés de recherche entrés directement dans la zone de saisie et permet d'utiliser de façon plus approfondie encore les ressources de la base.

L'ensemble des opérateurs booléens, de proximité, masques ... peuvent alors être combinés dans une seule et même requête.

Il est également possible par ce moyen d'effectuer une recherche directement par le numéro d'identification de la notice (n° ppn), accès très utile pour les professionnels des bibliothèques.

La consultation de l'aide en ligne du catalogue est précieuse pour la compréhension du fonctionnement de ces requêtes, ainsi que pour connaître les clés ou les signes utilisés.

L'affichage des résultats

Les résultats des recherches apparaissent de façon classique : une liste de notices accompagnée des icônes représentant les types de documents. L'écran comprend 10 notices, un numéro de notice peut être saisi, permettant d'aller directement sur une notice de la liste.

L'affichage de la notice complète est alors possible, les localisations sont accessibles en cliquant sur le bouton « localisation ». Un simple clic sur l'intitulé de la bibliothèque permet d'accéder à la notice descriptive de la bibliothèque.

Les autres services proposés par le Sudoc

La demande de fourniture du document par le prêt entre bibliothèques, possible pour des utilisateurs habilités par leur bibliothèque de rattachement, est accessible par des icônes placées sous la notice, proposant le choix entre prêt et photocopie.

On peut également sauvegarder les résultats de sa recherche le temps de la consultation, mais aussi les transférer, que ce soit pour une notice ou pour un lot de notices (jusqu'à 100 notices), en les envoyant à une adresse électronique ou en les chargeant sur le disque dur de son ordinateur. L'envoi peut se faire sous forme de notice complète ou abrégée mais aussi en format ISBD, permettant de constituer une bibliographie.

Enfin, le service « Assistance » permet à tout utilisateur de poser une question et de prendre connaissance des autres questions et réponses.



Les équipes de l'ABES sont à l'écoute des besoins des internautes et essayent d'améliorer cette interface.

Depuis le mois d'août 2002, l'affichage des données d'exemplaires et des notices bibliographiques sont semblables dans la base accessible aux professionnels via WinIBW et dans la base de consultation du Web.

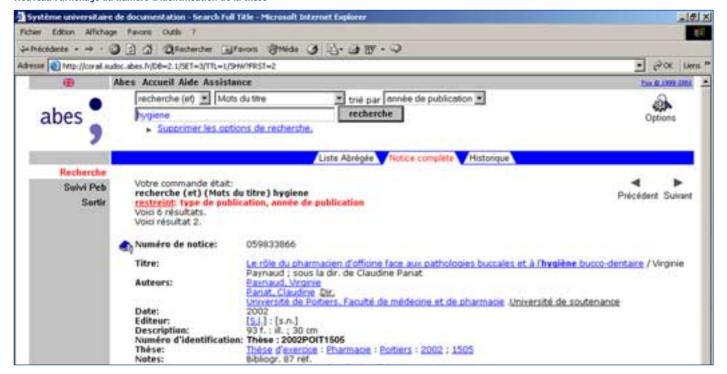
Vous pouvez désormais voir, par exemple, le numéro d'identification des thèses, les zones de notes dans les exemplaires, etc. En ce qui concerne l'affichage des notices des centres de ressources et la mise à jour de l'aide en ligne, les modifications interviendront avant la fin de l'année.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, commentaires en nous écrivant. <u>supsu@abes.fr</u>

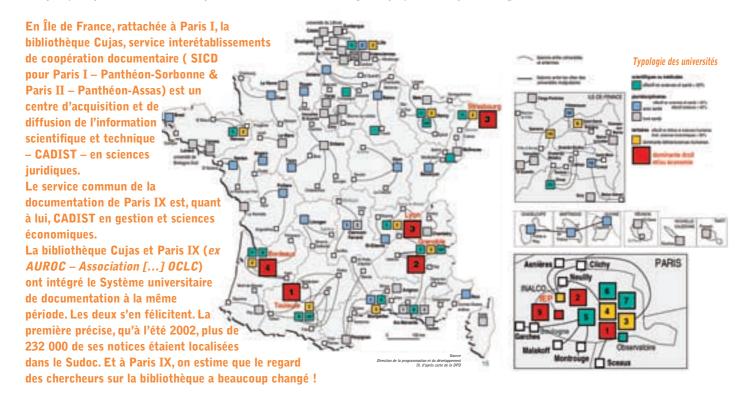
Récapitulatif des boutons utiles

Options	Accéder aux limitations de recherche par type de document, année, langue et pays.
Supprimer les options de recherche.	Supprimer à tout moment au cours de la recherche les limitations choisies
Précédent Suivant	Passer d'une page à l'autre, d'une notice à l'autre, d'une localisation à l'autre
<u>Télécharger</u>	Télécharger en différents formats de 1 à 100 notices à une adresse mél.
<u>Sauvegarder</u>	Conserver dans le lot de sauvegarde (panier), la ou les notices sélectionnées pour un usage ultérieur pendant la durée de la session.
Prêt	Effectuer une demande de prêt de la publication sélectionnée via le système de Prêt entre Biblio- thèques - Cette fonction est accessible aux utili- sateurs habilités par leur bibliothèque.
Photocopie	Effectuer une demande de fourniture du document primaire photocopié via le système de Prêt entre Bibliothèques - Cette fonction est accessible aux utilisateurs habilités par leur bibliothèque.
<u>Localisation</u>	Afficher les localisations de la publication sélectionnée.

Nouveau : affichage du numéro d'identification de la thèse



En 2002, Arabesques, à la demande de ses lecteurs, a entamé un tour de la documentation universitaire, « par discipline ». Après la pharmacie et l'odontologie, ce numéro de rentrée s'intéresse à la documentation de l'enseignement supérieur à « dominante droit et/ou économie » ; neuf établissements sont ainsi définis, sur la carte de la typologie des universités, élaborée par le centre de documentation de la direction de la programmation et du développement (voir ci-dessous) ; ils font partie des établissements tertiaires, c'est-à-dire dont l'effectif « en lettres et sciences humaines, droit, sciences économiques » est supérieur à 80 % – Cf. le n° 26 d'Arabesques. Ci-après, s'expriment donc des responsables de documentation juridique, économique et de gestion.



En province, Toulouse I, Grenoble II et Lyon III sont également à « dominante droit et/ou économie ». À Lyon III, on précise que le Système universitaire de documentation intéresse toujours les enseignants et chercheurs qui le découvrent.

Le SICD 2, service interétablissements de coopération documentaire pour Grenoble III et Grenoble III, a été site pilote pour le Sudoc. Et à Toulouse I, il s'agit de faire correspondre, le plus possible, la carte documentaire aux cartes des enseignements et de la recherche.

Cujas: tradition & modernité

a bibliothèque Cujas est une bibliothèque interuniversitaire (service interétablissements de coopération documentaire - SICD) dépendant des universités de Paris I (Panthéon-Sorbonne) et Paris II (Panthéon-Assas), rattachée administrativement à Paris I. Héritière d'une histoire ancienne - la première mention d'une « bibliothèque de l'École de droit » remonte à 1475 – , elle est devenue la bibliothèque française de référence en droit. La richesse de ses collections, l'étendue des services proposés, les missions particulières qui lui sont attribuées, ainsi que l'expérience acquise par son personnel contribuent à l'entretien de ce renom.

Cuias est cadist

La mission première de la bibliothèque Cujas est d'offrir à la
communauté universitaire et scientifique l'exhaustivité des ressources documentaires françaises
ainsi qu'une vaste sélection de la
production étrangère en sciences
juridiques, économiques et politiques — l'exhaustivité se réduisant
à certains secteurs pour les deux
dernières disciplines : histoire et
théorie pour l'économie, et relations internationales pour les
sciences politiques.

D'autres missions font de Cujas ce pôle d'excellence internationalement reconnu.

Un million de documents & sept incunables

Les collections sont riches d'environ un million de documents (monographies, encyclopédies, ouvrages à feuillets mobiles, périodiques, thèses, mémoires) dont de nombreux ouvrages précieux ; la bibliothèque conserve notamment sept incunables, le plus ancien datant de 1472.

Chaque année les collections s'accroissent d'environ 15 000 documents, ce qui ne va pas sans poser des problèmes de stockage dans des magasins déjà saturés.

abes agence bibliographique de l'enseignement supérieur